



Commune d'Aviron
Conseil municipal du 9 mars 2025
Compte rendu sommaire

Sous la présidence de Mme BERTIN, Maire, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie d'Aviron le lundi 9 mars à 20h30

Étaient Présents :

Mesdames BERTIN, BODIN, HELOUIN, RIOULT & ZABIVOROTA
Messieurs DROUARD, HATTON, LAUDOUAR, MONTAIGNE, MORIN, & RENOUF

Absents excusés :

Monsieur CHION, MARTIN
Madame ROY

Pouvoir :

M. CHION a donné pouvoir à Madame ZABIVOROTA
M.MARTIN a donné pouvoir à Madame BODIN

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur MORIN

Ordre du jour :

1. Présentation du Compte Financier Unique (CFU) – exercice 2025
 2. Affectation du résultat de l'exercice 2025
 - Questions diverses
-
1. **Présentation du Compte Financier Unique (CFU) et affectation du résultat sur l'exercice 2025**

Madame la Maire présente les dépenses et recettes de l'année écoulée.

2. L'affectation du résultat est présentée suivant ce tableau

	Fonctionnement	Investissement
Résultat à reporter au 31/12/2025	892 067,43 €	14 980,55 €
Résultat de l'exercice 2025	229 785,85 €	7 531,41 €
TOTAUX	1 121 853,28 €	22 511,95 €
Restes à réaliser (dépenses)		143 560,00 €
Restes à réaliser (recettes)		0,00 €
Affectation en réserves R1068		121 048,05 €
Résultat à reporter au 31/12/2025	(Ligne 002)exédent 1 000 805,23 €	(Ligne 001) exédent 22 511,95 €

Madame La Maire quitte la pièce, et Madame BODIN, 1ere adjointe au Maire, préside cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025**

- **Questions diverses**

Une question est posée concernant la borne à incendie de la rue du Mesnil Fuguet, la plupart du temps, une voiture est garée devant. Faudrait-il mettre un panneau interdisant de stationner ?

Devant une bouche à incendie nous n'avons pas le droit de stationner. Nous n'avons pas besoin de mettre de panneau en plus.

Les services de gendarmerie seront contactés pour verbaliser.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame l'adjointe au Maire lève la séance à 21h05

La Maire,



Sophie BERTIN

